

178

Δ GÉNÉRALITÉS

₂
BORDEREA Δ'ENI/07

1998



Ambassade de France au Rwanda
Service de Coopération et d'Action Culturelle

Kigali, le 15 juin 1998

Le Directeur

à

Monsieur le Ministre
de la Jeunesse, des Sports, de la Culture
et de la Formation Professionnelle
KIGALI

BORDEREAU D'ENVOI

N° 171/98/DD/bm

<i>Objet</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>Observations</i>
Lettre RFI + documentation: affiche et règlement du 13ème Concours Francophone de la Nouvelle	3	Pour attribution
Lettre de l'Agence Rhône-Alpes de Services aux Entreprises Culturelles (ARSEC) + documentation	2	idem



Daniel DERRIEN.



Agence Rhône-Alpes de Services aux Entreprises Culturelles

Lyon, le 25 mai 1998

N/Réf. : PBC/VG 092-98 INTER

Madame, Monsieur,

Pour la onzième année, l'Université Lumière Lyon 2 – Faculté d'Anthropologie et de Sociologie – et l'ARSEC organisent les sélections de la prochaine promotion du **DESS de «Développement culturel et administration culturelle – gestion de projet»**.

Depuis 10 ans, ces deux partenaires animent une formation de haut niveau, largement reconnue par les milieux professionnels français et par les institutions européennes et internationales.

Cette année, l'accent sera mis sur les politiques culturelles et les échanges artistiques internationaux ainsi que sur l'Union Européenne et la culture.

Les agents du réseau français à l'étranger et les cadres culturels étrangers pratiquant couramment la langue française recevront un accueil privilégié dans cette formation.

Nous vous serions très obligés de bien vouloir communiquer au mieux cette information.

Pour les candidats à l'étranger, la date limite de renvoi des dossiers de candidature est repoussée au 30 juin 1998 (utilisez, de préférence, les communications électroniques ou le fax) et les jurys de sélection se réuniront, de manière exceptionnelle, fin juillet 1998.

Nous nous tenons à la disposition d'éventuels candidats pour plus de renseignements ; ils peuvent nous joindre sur notre messagerie électronique arsec@wanadoo.fr et recevoir un formulaire de candidature électronique si besoin est.

Un annuaire, présentant les diplômés de cette formation et les fonctions d'encadrement qu'ils assument, est disponible sur demande.

Nous vous remercions de bien vouloir relayer notre information sur votre territoire régional et national et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pascale BONNIEL-CHALIER

Directrice des formations universitaires
Et des affaires européennes

8, rue du Griffon
69001 Lyon
Tél. 04 78 39 01 05
Fax 04 78 28 98 22
Mél arsec@wanadoo.fr

C O N S E I L
F O R M A T I O N
I N F O R M A T I O N

ARSEC

A g e n c e
R h ô n e - A l p e s
d e S e r v i c e s a u x
E n t r e p r i s e s
C u l t u r e l l e s

8, rue du Griffon
6 9 0 0 1 L y o n
tél. 04 78 39 01 05
fax 04 78 28 98 22
E-mail arsec@wanadoo.fr



F a c u l t é
d'Anthropologie
et de Sociologie

avenue Pierre
Mendès France
69676 Bron cedex
tél. 04 78 77 23 80
E-mail
Jacques.Bonniel@univ-lyon2.fr

développement culturel
et administration culturelle
gestion de projet

dess
1999

les enjeux culturels contemporains

La formation souligne deux axes majeurs de l'art et des politiques culturelles

■ **La création artistique et l'action culturelle**

■ **La valorisation du patrimoine artistique et culturel**

Ces deux dominantes permettent aux participants de spécialiser leurs recherches pendant l'année au sein de petits groupes, afin de s'orienter - ou de se réorienter - sur un secteur professionnel précis.

●
Un enseignement sous forme de tronc commun reste cependant majoritaire et favorise les échanges d'expériences et de méthodes de travail entre ces deux logiques essentielles de la culture : la création artistique et le patrimoine.

La mise en œuvre d'un projet artistique et culturel requiert aujourd'hui des compétences, des savoir-faire inséparables d'une connaissance approfondie du contexte socio-économique, politique et professionnel ainsi qu'une appréhension vive des enjeux de l'art et du développement culturel autant que la participation aux débats de la pensée contemporaine.

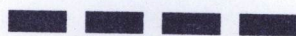
Au moment où la crise des sociétés complexes de cette fin de XXème siècle se révèle être autant culturelle qu'économique et sociale et où les tensions sur les financements publics de la culture semblent durables, l'organisation et le fonctionnement du secteur culturel requièrent davantage une bonne maîtrise de l'administration et de la gestion. Bien gérer signifie désormais, concevoir, mettre en œuvre et administrer avec imagination et rigueur une création, un service, un équipement.

C'est dans cette perspective que, depuis onze ans, l'ARSEC et la Faculté d'Anthropologie et de Sociologie de l'Université Lumière Lyon2 conçoivent et animent ce DESS.

Ce partenariat permet de développer une pédagogie originale en associant la rigueur scientifique des universitaires, la connaissance des réseaux et des pratiques professionnelles.

Cette formation de cadres culturels repose sur l'apport conjoint de méthodes concrètes d'administration, de connaissances des réalités culturelles et d'analyses sur les contenus des projets. Elle prépare à un ensemble de dispositions intellectuelles et professionnelles, riches d'approches transversales et pluridisciplinaires.

[dévelo



relations internationales

- L'ARSEC et la Faculté d'Anthropologie et de Sociologie participent activement au **Réseau Européen des Centres de Formation d'Administrateurs Culturels - ENCATC** - soutenu par le Conseil de l'Europe et qui regroupe 80 membres de 23 pays. L'ARSEC coordonne le projet **Calliope** qui a pour but de renforcer la coopération entre les formateurs du Réseau en collaboration avec la Sibelius Academy d'Helsinki et l'ICCM de Salzbourg. **Calliope** reçoit le soutien du programme Leonardo da Vinci de la Commission de Bruxelles.
- Dans le cadre du **programme Socrates - volet Erasmus** -, les étudiants du DESS peuvent effectuer leur stage en entreprise, accueillis et encadrés par le Telemark Collège de Bø, la Warwick University à Coventry, la Hochschule für Music "Hans Heisler" à Berlin et l'Utrecht School of Arts. En échange, la formation reçoit régulièrement des formateurs et des étudiants de ces universités ainsi que des centres du Réseau ENCATC.
- La **Faculté d'Anthropologie et de Sociologie** développe des coopérations internationales en matière de recherche et de formation, particulièrement au Québec et en Amérique Latine (Brésil, Colombie...).
- Un dispositif conçu par le **Ministère des Affaires Étrangères et l'AFAA** permet à l'étudiant d'envisager un stage long au sein d'un Centre ou d'un Institut culturel français à l'étranger, en post-formation.
- A la demande du **Département des Affaires Internationales du Ministère de la Culture et de la Communication**, l'ARSEC organise des stages courts **Courants** en gestion de projet culturel et médiation artistique, pour des responsables culturels étrangers de plus de 40 pays.
- L'ARSEC intervient également en ingénierie de formation auprès d'organismes et d'universités en **Afrique** (Burkina Faso,...), en **Amérique Latine** (Colombie, Brésil,...) et dans les nouvelles démocraties d'**Europe de l'Est** (Bulgarie, Hongrie,...).

● ● ● ● ● ● ● ●

L'ARSEC et la Faculté d'Anthropologie et de Sociologie, très présentes sur ces différents réseaux, peuvent ainsi encourager les étudiants à concevoir des projets de coopération avec d'autres pays européens ou à envisager une partie de leur formation et de leur parcours professionnel à l'étranger.

L'Université Lumière Lyon2

un pôle de savoirs pluridisciplinaires

L'Université Lumière Lyon2 assure entre autres des enseignements dans les domaines de l'art, de la culture, de la communication et de l'économie. En son sein, la Faculté d'Anthropologie et de Sociologie développe des formations professionnelles diplômantes en développement local, en aménagement urbain et pour les secteurs du patrimoine, de l'interculturalité et de l'action culturelle. Elle s'appuie sur un pôle reconnu de recherches scientifiques et d'études spécialisées et constitue un véritable laboratoire de production et de diffusion de savoirs pluridisciplinaires. Ses équipes de chercheurs se sont particulièrement distinguées dans les champs de l'éducation, du patrimoine, du développement social et des politiques culturelles autant que dans les domaines de la sociologie urbaine et des organisations.

L'ARSEC

un outil aux services des professionnels

Créée en 1983, l'ARSEC, Agence Rhône-Alpes de Services aux Entreprises Culturelles, a pour mission d'accompagner la professionnalisation et l'évolution des métiers dans les secteurs de l'art et de la culture. Espace ouvert sur les enjeux culturels contemporains, sans a priori ni exclusive artistiques, l'ARSEC constitue une réelle plate-forme de rencontres, de connaissances et de débats. Une équipe de professionnels, alliant compétences et expériences avec une parfaite connaissance des réseaux régionaux, nationaux et européens, développe en synergie trois domaines d'intervention : le conseil, la formation et l'information. L'ARSEC est soutenue par la Région Rhône-Alpes, le Ministère de la Culture et la Direction Régionale des Affaires Culturelles Rhône-Alpes.

Cinquante années de décentralisation théâtrale ont forgé le système de production et de diffusion des arts en France.

Aujourd'hui, l'évolution de la conception de l'action culturelle et des modes de gestion préside à une nouvelle étape.

De nouvelles compétences apparaissent face aux enjeux d'internationalisation de la vie artistique et de sa dimension sociale.

Parallèlement, le concept de patrimoine artistique et culturel a fortement évolué et s'applique à des objets nouveaux.

Sollicité dans la mise en œuvre des politiques culturelles, notamment en matière d'aménagement du territoire, il est au fondement d'une réflexion sur les territoires et les publics, intégrant la création artistique et opérant le lien entre passé, présent et avenir.

Développement culturel et administration culturelle gestion de

thèmes communs

Le champ de la formation repose sur trois dimensions qui traduisent la complexité des fonctions du responsable culturel.

Le projet artistique

- L'œuvre d'art et sa réception • Art et médiation(s) • Société, esthétique et pensée contemporaines • L'art et le politique • Fonction de patrimonialisation • Œuvre d'art ou produit culturel • Crise du sens, crise de société
- La notion d'engagement • La modernité et l'individu.

Le développement culturel

- Pratiques culturelles, démocratie et démocratisation culturelle • Politiques nationales et territoriales pour les arts et la culture • Territoires, développement local et dynamique touristique • Enjeux de la décentralisation et de la déconcentration • Espace européen, échanges

artistiques et culturels, réseaux de diffusion à l'étranger

- Enjeux sociaux et rôles des artistes • Connaissance des publics et médiation culturelle.

Le management culturel et la gestion de projet

- Méthodologie, conduite et évaluation de projet • Cadres juridiques et fiscaux • Gestion de production et analyse financière • Management stratégique • Politiques de communication • Développement des ressources humaines • Dispositifs de financement nationaux, locaux et de l'Union Européenne • Nouvelles technologies de l'information et de la création.

dominantes

Création artistique et action culturelle

- Sociologie des organisations artistiques et culturelles
- Organisation socio-professionnelle des secteurs de la création vivante • Histoire et tendances de la décentralisation théâtrale et chorégraphique : les scènes nationales, les CDN, les CCN... • Economie générale du spectacle vivant et des arts plastiques • Financement de la création, de la diffusion et des enseignements artistiques • Sociétés d'auteurs, sociétés civiles • Contrats du spectacle vivant • Gestion de la production artistique.

Valorisation du patrimoine artistique et culturel

- Mémoires, identités et patrimoine(s) : musées de société, musées d'histoire, arts, traditions populaires, patrimoine ethnologique, culture scientifique et technique, patrimoine naturel et des terroirs, sites et monuments historiques, patrimoines artistiques...
- Politiques patrimoniales publiques en France et en Europe et dispositifs de financement • Réglementation en matière de protection et de conservation • Muséographie, scénographie, gestion de l'exposition.

public concerné

Le recrutement privilégie le retour en formation des professionnels.

Toutefois, certains jeunes candidats issus de formations initiales peuvent être acceptés pour leurs capacités intellectuelles et leur engagement personnel dans les secteurs de l'art et de la culture.

Sont pressentis pour cette formation

- Administrateurs d'équipes artistiques et de lieux de diffusion, chargés de production.
- Responsables de communication et médiateurs.
- Directeurs et chargés de mission de collectivité territoriale.
- Agents de développement en milieu urbain ou en milieu rural.
- Responsables de projet de tourisme culturel.
- Conservateurs, attachés de conservation et directeurs de projets patrimoniaux.
- Porteurs de projet et cadres culturels étrangers pratiquant couramment la langue française.
- Directeurs de centres culturels français à l'étranger et leurs adjoints.

une pédagogie originale

Cette formation est structurée selon une maquette universitaire atypique : le nombre d'heures est doublé par rapport à un DESS classique, les travaux personnels et collectifs et l'encadrement individuel sont renforcés.

L'étudiant bénéficie d'un soutien particulier lors de ses recherches de stage pratique et d'emploi.

- L'approche maïeutique mobilisée pour cette formation est renforcée par des recherches individuelles - dossier d'entreprise, mémoire - et par des travaux dirigés - dossiers thématiques et documentaires, colloques. Ces travaux évalués permettent l'obtention du diplôme.
- La pédagogie par le projet, notamment grâce à l'atelier didactique et au stage pratique, permet d'accompagner le processus d'apprentissage de chacun.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de second cycle ou équivalent et/ou forts d'une expérience professionnelle validée par le Conseil Scientifique de l'Université.

Un comité pédagogique conçoit les programmes, organise l'encadrement collectif et individuel, prévoit l'évaluation des étudiants et des différents moments de la formation.

- Jacques Bonniel, Doyen de la Faculté d'Anthropologie et de Sociologie de l'Université Lumière Lyon2
- Pascale Bonniel Chalier, Directrice des formations universitaires et des affaires européennes à l'ARSEC
- Denis Cerlet, Maître de conférences en ethnologie à l'Université Lumière Lyon2
- Francis Esther, Directeur de l'ARSEC
- Jean Métral, Maître de conférences en ethnologie, membre du Conseil du Patrimoine Ethnologique
- Michel Rautenberg, Conseiller à l'ethnologie à la DRAC Rhône-Alpes
- Jacky Vieux, Directeur des affaires culturelles, administrateur de la Maison du Rhône à Givors

intervenants

- Patrice Armengaud, Directeur général de l'Orchestre National de Lyon
- Jean-Christophe Bailly, Philosophe et auteur dramaturge
- Catherine Bardugoni, Responsable de la formation professionnelle à l'ARSEC
- Abraham Bengio, Directeur de la DRAC Rhône-Alpes
- David Berthelot, Conseiller entreprises à l'ARSEC
- Claire Bertrand, Réseau culturel "Terre Catalane"
- Jean-Marie Bihl, Directeur du Centre Culturel de Saint-Priest
- Gérard Bono, Directeur du Dôme, Théâtre d'Albertville
- Marie-Joseph Bossan, Conservateur et directrice du Musée de la Chaussure à Romans
- Jean Brossaud, Directeur des affaires culturelles du Conseil Général de l'Ardeche
- Jean Castella, Consultant en formation
- Jean Caune, Professeur en sciences de la communication à l'Université Stendhal Grenoble3
- Jacques Chabrilat, Consultant à Movida, Marseille
- Françoise Champetier, Consultante
- Fabienne Combot-Merley, Responsable pédagogique et conseillère auprès des collectivités à l'ARSEC
- Jean-Paul Delore, Metteur en scène du Léopard Dramatique
- Michel Dieuaide, Co-directeur du Théâtre des Jeunes Années, Centre Dramatique National pour l'Enfance et la Jeunesse, Lyon
- Vincent Dubois, Maître de conférence à l'IEP de Strasbourg
- Alicia Fuentes, Secrétaire Générale d'Interarts à Barcelone
- Mahoud Galoul, Maître de conférence en droit à l'Université Lumière Lyon2
- Bernard Ganne, Sociologue, directeur de recherche au CNRS
- Jean Guibal, Directeur du Musée Dauphinois à Grenoble et de la Conservation départementale de l'Isère
- Jean-Jacques Gleyzal, Professeur de droit, maire-adjoint chargé des affaires culturelles de la Ville de Grenoble
- Alain Gueydan, Chargé des affaires européennes au SGAR, Préfecture de Rhône-Alpes
- Nathalie Heinrich, Sociologue et écrivain
- Tsvi Herberg, Conseiller pour le théâtre à la DRAC Rhône-Alpes
- Nadine Herman, Coordinateur pédagogique national du secteur culturel au CNFPT

- Gilles Herreros, Maître de conférence en sociologie à l'Université Lumière Lyon2
- Frédéric Jambu, Chargé des relations avec la Commission de Bruxelles au Ministère de la Culture
- Jean-Yves Kaced, Directeur de l'ADMICAL à Paris
- Jean-Yves Langlais, Directeur général du CCN de Grenoble
- Jacques Livchine, Directeur de la Compagnie Théâtre de l'Unité et du Centre d'Art et de Plaisanterie de Montbéliard
- Jacques Maignan, Directeur des affaires culturelles du Conseil Général de la Drôme
- Michel Magnien, Avocat à la Cour
- Catherine Maisonneuve, Conseillère entreprises à l'ARSEC
- Laure Marcel-Berlioz, Conseillère à la musique à la DRAC Rhône-Alpes
- Cécile Martin, Directrice d'études à Prospective et Patrimoine
- Yvan Mathevet, Directeur de la communication des Musées de Saint-Etienne
- Roland May, Conseiller pour les musées à la DRAC Rhône-Alpes
- Michèle Michel, Directrice-adjointe de la DRAC Aquitaine
- André Micoud, Chargé de recherche au CNRS, Saint-Etienne
- Nicolas Millet, Directeur du Cadre de vie au Conseil Régional Rhône-Alpes
- Christophe Monin, Directeur de la communication du Musée du Louvre
- Régis Neyret, Président de Patrimoine Rhônalpin
- Dominique Pannier, Chargée de mission au Conseil Général de la Savoie
- René Peilloux, Administrateur du Centre Chorégraphique National de Belfort / Compagnie Odile Duboc
- Philippe Puigserver, Administrateur du Cosmos Kolej
- Joël Poix, Directeur d'unités de programmes à Infogrames
- Alain Renaud, Philosophe, chargé de mission à France-Telecom
- Gilles Roussel, Conseiller à la Coopération culturelle - Europe - formation à l'AFAA à Paris
- Christian Ruby, Philosophe
- Dominique Sagot-Duvaurox, Economiste, chercheur au laboratoire d'Economie Sociale de Paris1
- Bénédicte Selslagh, Consultante, chargée de mission au Ministère de la Culture de la région Wallonne
- Michel Thomas-Pennette, Conseiller de programme au Conseil de l'Europe
- Emilia Vaillant, Direction des Musées de France, Ministère de la Culture et de la communication

memento

lieu de la formation

- ARSEC • 8, rue du Griffon 69001 Lyon
- tél. 04 78 39 01 05 • métro Hôtel de Ville

effectif de la promotion

- limité à 25 personnes

durée

- d'octobre 1998 à septembre 1999
- 1 100 h de formation (600 h d'enseignement et 500 h de travaux encadrés et validés).
- 500 h de stage en entreprise
- d'octobre à décembre 1999 (en option)
- 500 h de stage complémentaire d'accompagnement à l'orientation et à l'insertion professionnelle. Pour de plus amples informations, contacter l'ARSEC.

financement possible

- Pour les salariés et demandeurs d'emploi : Fonds d'Assurance Formation (AFDAS, FONGECIF, UNIFORMATION), AIF, AFR... Montage des dossiers de prise en charge, contact Françoise Maurin Université Lumière Lyon2 • 86, rue Pasteur 69007 Lyon
- tél. 04 78 69 70 77

- Pour les étudiants, s'adresser au services des bourses auprès d'Annie Gelhaye, avant le vendredi 16 octobre 1998.
- tél. 04 78 69 70 46

frais pédagogiques

DESS + droits universitaires incluant les droits nationaux

- Etudiants : 10 500 F
- Professionnels et demandeurs d'emploi : 20 000 F

admission

- PREMIÈRE ÉTAPE : un dossier de candidature écrit doit être retiré et renvoyé à l'ARSEC avant le 8 juin 1998. Si le candidat est retenu, il sera convoqué pour la deuxième étape.
- DEUXIÈME ÉTAPE : un entretien oral est conduit devant un jury composé d'universitaires et de professionnels entre le 24 juin et le 30 juin 1998.
- FRAIS DE DOSSIER : 200 F

contacts ARSEC

- Pascale Bonniel Chalier, Directrice des formations universitaires et des affaires européennes
- Valérie Grivel, Assistante de direction et responsable administrative du DESS
- Katy Di Seglio, Assistante



Remerciements aux entreprises culturelles qui versent leur taxe d'apprentissage à cette formation et ainsi la soutiennent.